MAIRIE DE CROS DE MONTVERT

MAIRIE
15150

Téléphone 04-71-45-08-75

16 juillet 2025

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

En raison de la sècheresse actuelle, et conformément à l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2025, les habitants de CROS DE MONTVERT sont priés de ne plus arroser les jardins, les potagers, les pelouses, ni de laver les voitures et remplir les piscines jusqu'au 15 août 2025.

Dans l'immédiat, l'eau potable doit être réservée à la consommation humaine et animale, sous peine de pénurie.

Je sollicite de la part de chacun vigilance et civilité.

Merci de leur compréhension.

Le Maire,

GASQUET Arlette

MAIRIE DE CROS DE MONTVERT
15 (Cantal)

NB : La Préfecture prévient que des contrôles seront réalisés sur le terrain dès cette semaine pour vérifier le respect de ces mesures de restriction.